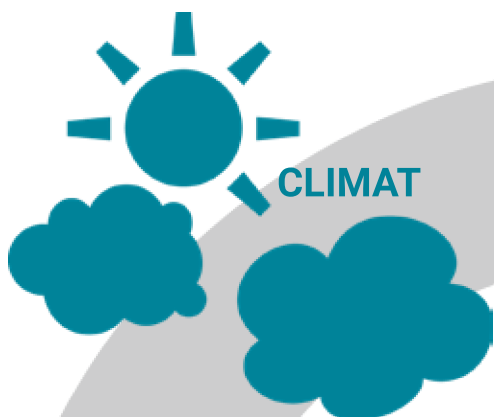


Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



CLIMAT



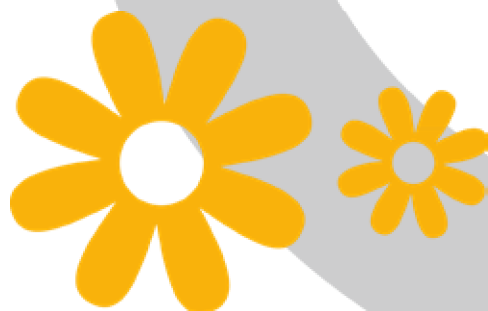
BIODIVERSITÉ
ET RESSOURCES
NATURELLES

RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2020
Département de l'Essonne

CONSOMMATION
RESPONSABLE



GOUVERNANCE



ÉPANOUISSEMENT



COHÉSION
SOCIALE

EDITO.....	3	Schéma de l'autonomie : on avance !.....	23
S'IMPLIQUER ET AGIR CONTRE LES		Maison de l'Essonne : Un service public de	
CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LES		proximité.....	24
ESSONNIENS.....	5	Un renforcement de l'accessibilité et de la qualité	
Fonds Innovation Transition Energie Climat.....	6	des services : la cellule de traitement et de	
Associations environnement, développement durable et		demande de rappel (CTDR).....	25
économie circulaire.....	6	Engagement à l'International.....	25
Actualisation du Bilan des émissions de gaz à effet de		L'agriculture de demain : Une légumerie pour nourrir	
serre.....	7	les Essonniers.....	25
Communauté départementale de transition écologique		Essonne : première destination écotouristique d'Ile-	
de l'Essonne.....	8	de-France.....	26
Révision du Plan de prévention du bruit dans		FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHAQUE	
l'environnement (PPBE).....	8	ESSONNIEN.....	28
Le Département de l'Essonne et les énergies		L'engagement du Département auprès de tous les	
renouvelables.....	9	Essonniers.....	29
Cercle régional francilien des acteurs de la		La protection pour les Essonniers.....	29
méthanisation.....	9	Soutien des établissements sociaux et médico	
Le Département de l'Essonne et la mobilité		sociaux.....	29
durable.....	10	Aide exceptionnelle pour l'Aide Sociale à l'Enfance	
Un nouveau Plan de mobilité des agents		(ASE).....	29
départementaux.....	10	Le schéma départemental de la santé dans les	
Mise en œuvre Plan vélo.....	10	starkings blocks.....	30
Le TZen 4 se concrétise.....	11	Le Département et son Prix citoyen.....	30
Le Tram T12 franchit l'A6.....	11	Les collèges, pour une éducation de qualité.....	31
Le franchissement de Seine passe une étape		Référentiel collègue.....	31
importante.....	11	8 nouveaux collèges à l'horizon 2028.....	31
La performance énergétique des logements.....	12	Appel à projets éco délégué et média design.....	31
Prime-Éco-logis 91.....	12	Bibliothèque numérique.....	32
Participez au concours "Maison économe" et gagnez un		Offre de découverte éducative de l'Essonne.....	32
vélo électrique !.....	12	Mon collègue du XXIème siècle.....	32
Service d'accompagnement pour la rénovation		Du concret pour l'égalité femme-homme.....	32
énergétique (SARE).....	13	Violence faites aux femmes.....	33
L'Essonne anime le Fonds Air Bois.....	13	Formation Déontologie.....	33
Vulnérabilité du territoire et engagement pour		Création d'un fonds d'urgence pour les violences faites	
l'adaptation.....	14	aux femmes.....	33
Engagement dans les programmes d'actions de		Protection sociale complémentaire.....	34
prévention des inondations en Essonne.....	14	CONTRIBUER A UNE DYNAMIQUE DE	
PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET		DEVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE	
LES RESSOURCES DU TERRITOIRE.....	16	PRODUCTION ET DE CONSOMMATION	
Plan départemental des itinéraires de promenade et		RESPONSABLES.....	36
de randonnée (PDIPR).....	17	L'Essonne : vers un territoire zéro déchet.....	37
Renforcer les espaces boisés.....	17	Essonne verte Essonne propre (EVEP).....	37
Sport de nature.....	17	Toujours plus d'exemplarité dans la gestion des	
Capitales françaises de la biodiversité.....	18	déchets dans les collèges.....	38
Les 30 ans de la réserve géologique de l'Essonne.....	18	Prix de l'innovation durable.....	38
Les Marais de la Basse Vallée de l'Essonne et de la		Autopartage de la flotte départementale.....	39
Juine.....	18	Du bon du bio du local.....	39
Avancée du Schéma directeur départemental des		PROCESSUS PARTICIPATIFS/GOUVERNANCE...	
paysages, espaces verts et jardins de l'Essonne... ..	19	EVALUATION.....	41
Baignade en seine.....	19	Avancement de la Feuille de route de l'Essonne pour	
ASSURER AU QUOTIDIEN UNE COHESION SOCIALE		le développement durable.....	42
ET UNE SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET		Territoire d'action départementale -TAD.....	42
LES GENERATIONS.....	21	L'Essonne à la pointe de la recherche sur le climat et	
Dispositif d'aide exceptionnelle aux associations... ..	22	les enjeux environnementaux.....	43
Aides exceptionnelles aux associations de solidarité		Prix action pour la planète.....	43
et épiceries sociales.....	22	Vers une politique éco socio responsable 2.0.....	44
Une aide exceptionnelle aux familles en précarité		Projet partenarial d'Aménagement du Grand Orly..	44
alimentaire.....	22	INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU	
Mise en œuvre de mesure exceptionnelle pour le		TERRITOIRE DE L'ESSONNE.....	45
versement des allocations du Revenu de solidarité		TABLEAU DE BORD DU SCHEMA DEPARTEMENTAL	
active (Rsa).....	23	DE LA TRANSITION ENERGIE CLIMAT.....	47
« Une Réponse accompagnée pour tous » - RAPT23		GLOSSAIRE.....	50

Edito

La crise sanitaire que nous avons traversée collectivement cette année, a, plus que jamais, montré les limites du système actuel, et mis en avant la nécessaire transformation du pays autour des enjeux de transition écologique. Cette crise a également illustré le rôle prégnant des collectivités locales et notamment des Départements par leur capacité à faire bouger les lignes sur le terrain.

Depuis de nombreuses années, le Département impulse, avec ses partenaires du territoire, différentes initiatives selon un modèle plus résilient. Cet engagement ne s'accomplira qu'à travers des efforts collectifs sur le long terme et qu'avec le concours d'acteurs qui travaillent ensemble en confiance. C'est pourquoi, le Département s'est engagé en 2019 dans une feuille de route à l'horizon 2022 qui pointe de nombreux projets menés collectivement. En effet, la transition énergétique qui passe par la sobriété et le développement des énergies renouvelables, la réduction des déchets, la mobilité décarbonée, la lutte contre la précarité énergétique, la qualité de l'eau, le renforcement des espaces naturels, le tourisme durable, la transition de l'agriculture, l'égalité femmes-hommes ne peuvent pas produire d'effets durables si les enjeux ne sont pas partagés et portés par l'ensemble des parties prenantes.

Le rapport sur la situation de l'institution au regard du développement durable est, pour la collectivité, l'occasion de faire un point d'avancement de ses politiques publiques en la matière. Il met en exergue les Objectifs de développement durable de l'ONU, que le Département s'attache à appliquer dans son action quotidienne en interne, bien sûr, mais également à destination des Essonnais et des partenaires du territoire.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brigitte Vermillet'.

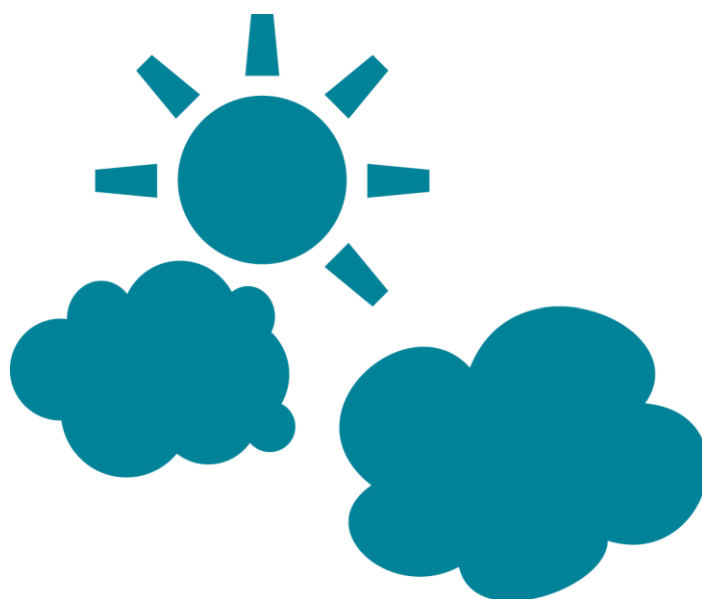
Brigitte Vermillet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Durovray'.

François Durovray

Vice-présidente
déléguée à la transition écologique
et à la croissance verte

Président du Département de
l'Essonne



S'IMPLIQUER ET AGIR CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LES ESSONNIENS

La transition énergie climat en Essonne

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique

La « transition énergie climat » désigne le passage d'un état actuel fortement dépendant des énergies fossiles et induisant des dérèglements climatiques à un état futur plus vertueux en termes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables anticipant les impacts des changements climatiques. Elle regroupe l'ensemble des mesures à adopter pour une activité humaine responsable, consciente de la préservation de son écosystème. Elle vise un double objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation) et d'adaptation aux impacts des dérèglements climatiques (résilience).

La loi de la transition énergie climat, promulguée le 8 novembre 2019, fixe des objectifs plus ambitieux et des modalités de suivi plus importantes, en créant le Haut Conseil pour le Climat. Les objectifs sont désormais fixés à une neutralité carbone à l'horizon 2050 et à une réduction de 40 % de consommation d'énergie fossile en 2030 (par rapport à 2012). La loi de transition énergétique pour une croissance verte, votée en 2015, est maintenue pour porter la production d'énergies renouvelables à 33 % de la consommation d'énergie finale à l'horizon 2030.

Le Département met en place de nombreux dispositifs pour accompagner le territoire dans cette transition et travaille en interne pour son exemplarité en la matière.

Fonds Innovation Transition Energie Climat

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



552 K€ de
subventions
attribuées
en 2019

Le Conseil départemental de l'Essonne a voté en Assemblée départementale, le 27 mars 2017, la création d'un fonds d'innovation pour la transition énergie climat doté d'une enveloppe d'un montant d'un million d'euros annuel, confirmé lors de l'Assemblée départementale du 29 janvier 2018. Les critères de sélection ont évolué en Commission permanente du 18 février 2019 pour permettre à plus d'opérations de bénéficier de ce fonds. L'objectif est de voir émerger en Essonne des projets innovants, à caractère démonstrateur, pouvant être reproduits par d'autres acteurs sur le territoire. Pour le troisième appel à projets lancé, 3 demandes ont été reçues. Sur ces 3 candidatures et après avis du jury, seule la commune d'Ollainville a bénéficié d'un financement de 552 K€ en 2019 pour son projet de centrale de restauration scolaire exemplaire. Une démarche de labellisation bâtiment durable francilien est en cours ainsi qu'une production d'énergie solaire photovoltaïque qui pourrait être portée par un collectif citoyen.



Associations environnement, développement durable et économie circulaire

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



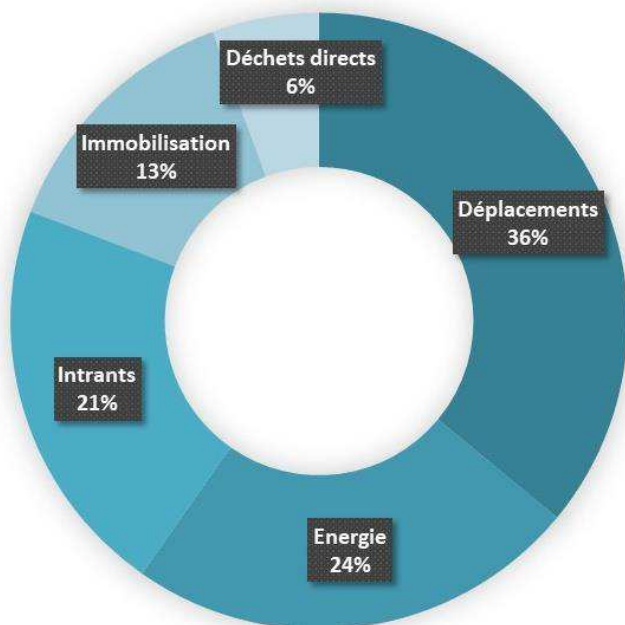
185 K€ de
subventions
attribuées en
2020

Par délibération du 26 mars 2018, l'Assemblée départementale a fait évoluer le dispositif d'aides aux associations environnementales en créant un appel à projets permettant de renforcer les critères d'éligibilité et de financement des projets. Le Département entérine ainsi sa volonté, en tant que porteur de la dynamique « Essonne, terre d'avenirs », de faire de la politique de soutien aux associations environnementales un axe fort de son action en faveur du développement durable de son territoire. Il entend soutenir activement, en complément de ses politiques sectorielles existantes, et dans le cadre de ses compétences, la mise en place de solutions concrètes, issues de la société civile, pour relever le défi de la transition écologique, énergétique et climatique de son territoire autour de 3 axes fixes, et un quatrième plus spécifique défini annuellement sur la promotion et la valorisation du développement durable :

- la protection et la valorisation des patrimoines naturels et paysagers,
- la création de jardins partagés, jardins pédagogiques ou jardins d'insertion,
- la prévention des déchets et l'économie circulaire pour un territoire zéro déchet.
- le dernier thème retenu pour l'année 2020 est la transition écologique.

En 2020, 27 associations ont bénéficié de 134 333 € en fonctionnement et 7 associations de 50 600 € en investissement

Actualisation du Bilan des émissions de gaz à effet de serre



L'actualisation du Bilan des émissions de gaz à effet de serre (Beges) en 2019 montrent que, globalement, les grands postes d'émissions gardent la même tendance qu'en 2016. Les déplacements représentent 36 % du bilan, l'énergie 23 %, les intrants 21 %, l'immobilisation 14 % et les déchets 6 %. L'analyse comparative est difficile entre exercices et il est encore plus difficile d'envisager la comparaison au regard des actions menées. Ces différences sont liées aux évolutions de la méthodologie ADEME, du périmètre d'analyse (la compétence transport scolaire encore présente en 2016 et disparue en 2019, par exemple), une différence dans l'acquisition des données (qu'elles soient meilleures, ou sur un périmètre différent). Le bilan pointe

cependant les pistes d'amélioration pour le Département, notamment, dans sa connaissance du fret et de ses consommations de fluides frigorigènes, deux postes probablement sous-estimés et sur lesquels le Département pourrait travailler.

Ce bilan permet de faire écho au projet d'éco responsabilité en rappelant que les déplacements, l'énergie et les consommations sont les enjeux majeurs à porter.

Les résultats du Bilan Carbone® 2019, réalisé sur les données de 2018, confortent le travail mis en œuvre par le Conseil départemental depuis de nombreuses années. Il est maintenant nécessaire de développer l'information aux acteurs et aux citoyens, de mobiliser plus largement au niveau du territoire pour répondre aux objectifs nationaux et européens d'ici 2030, à savoir, de réduire les émissions de GES de 40 %.

15 VIE TERRESTRE

Les espaces verts du Département stockent **10%** des émissions du territoire

Le travail mené cette année dans le cadre de l'actualisation du Beges a été de valoriser la politique de conservation et de préservation de la biodiversité ainsi que la politique d'acquisition foncière.

Les émissions annuelles de gaz à effet de serre sur le patrimoine et les compétences sont estimées à 73 583 tCO₂e

Les forêts, zones humides et prairies, propriétés départementales, permettent le stockage annuel de 1 018 691 teqCO₂/an, soit 10 % des émissions produites sur le territoire.

Communauté départementale de transition écologique de l'Essonne



La Communauté départementale de transition écologique de l'Essonne (CDTE 91) est copilotée, depuis 2015, par la Direction départementale des territoires et le Conseil départemental de l'Essonne, ainsi que ses membres (CCI Essonne, le département énergie climat de l'Institut Paris Région, ADEME Île-de-France, DRIEE et son unité départementale, CAUE 91).

La CDTE de l'Essonne a pour objectif d'appuyer les collectivités et les acteurs locaux dans leurs politiques, stratégies et actions de transition énergétique et écologique. Elle contribue ainsi à rendre le territoire essonnien exemplaire et innovant. Pour cela, des temps d'échanges sont proposés pour favoriser les échanges et les retours d'expériences.

Dans ce cadre, la CDTE a organisé, en 2020, une rencontre sur le thème de la méthanisation. Pour la fin d'année 2020, deux autres rencontres sont en cours de préparation : la première sur la mobilité, pour mieux appréhender le rôle des collectivités locales en matière de mobilité durable et les leviers disponibles tant techniques que financiers, et une plénière. Par ailleurs, l'actualisation des indicateurs du baromètre de la transition énergétique en Essonne est en cours, avec l'ajout d'un indicateur sur la qualité de l'habitat sur le territoire. D'autres Communautés départementales franciliennes reprennent cette idée de baromètre sur leur territoire.

Révision du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte



Plan de prévention du bruit dans l'environnement



Conformément à la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, le Conseil départemental de l'Essonne a l'obligation d'élaborer un PPBE concernant les routes départementales de plus de 3 millions de véhicules par an depuis le 18 juillet 2013. L'Essonne a validé, le dernier PPBE à l'Assemblée départementale du 15 décembre 2015.

Le plan d'actions est élaboré à partir des Cartes stratégiques de bruit (CSB) publiées par le Préfet de l'Essonne. Les cartes concernant les routes départementales de plus de 3 millions de véhicules par an ont été actualisées et publiées le 20 décembre 2018.

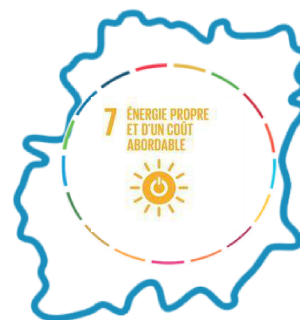


Le Conseil départemental a dû, suite à la publication des CSB, procéder à l'élaboration d'un PPBE, dit de 3^{ème} échéance, visant la réactualisation du PPBE existant, présentant une analyse comparative des cartes de bruit, un bilan des actions menées sur la période précédente, ainsi qu'un programme d'action pour la période 2018-2023 conformément à l'article L 572-8 du code de l'environnement. Après une consultation publique, le document final a été soumis au vote de l'Assemblée départementale pour adoption définitive du nouveau PPBE au mois de février 2020.

Parmi ces projets, le Département, engage des actions d'atténuation du bruit le long de certains axes routiers départementaux. Sur des sections adaptées de ces routes, il est mis en œuvre des enrobés phoniques dans le cadre des politiques de maintenance du patrimoine. L'atténuation du bruit de roulement peut induire une diminution sonore globale de 5 à 7 dBa. Un programme de 8 millions d'euros sur 3 années est consacré aux enrobés phoniques sur voiries départementales auquel la Région Ile de France participe financièrement à hauteur de 50 %. Le surcoût financier de ces projets illustre l'engagement du Département pour l'amélioration du cadre de vie des Essonnien.

Le Département de l'Essonne et les énergies renouvelables

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique
- **Eric Mehlhorn**, Vice-président délégué au patrimoine départemental hors collègues



Cercle régional francilien des acteurs de la méthanisation



Dans le cadre des enjeux de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables, la méthanisation est un sujet prégnant pour le territoire sachant que le potentiel de développement y est important. L'objectif francilien en matière de méthanisation à 2030 est de 5TWh (800 GWh en 2018)



L'Essonne est, après la Seine-et-Marne, le Département ayant le potentiel le plus élevé à l'échelle francilienne (agriculture, déchets ou stations d'épuration). Aussi, il est nécessaire pour le Département d'être présent dans les instances de gouvernance et de pouvoir jouer un rôle d'animation sur son territoire ou de financement, lorsque les dispositions légales le permettent.

En intégrant le cercle régional des acteurs de la méthanisation, le Département de l'Essonne contribue à animer la progression de la filière sur le territoire, en sachant que des opportunités de développement d'infrastructures réseau de transport et de distribution par GRDF sont en cours dans le Sud Essonne.

Le Marché public global de performance est signé



La signature du marché public global de performance, le 13 janvier 2020, a donné le coup d'envoi du projet de rénovation énergétique de nos bâtiments. Les travaux portent sur la rénovation de l'enveloppe des bâtiments, la réfection de l'isolation, le chauffage et sa régulation ainsi que sur l'éclairage. Au terme des travaux, la consommation d'énergie globale sera diminuée de 41 % et les émissions de gaz à effet de serre de 44%. Pour ces opérations, 40 000 m² de bâtiments les plus énergivores sont concernés avec l'objectif de diminuer de 40 % les consommations de fluides des bâtiments et réaliser 200 000 € d'économies annuelles sur la facture énergétique.



C'est un nouveau pas vers la croissance verte que vient de réaliser le Département en signant un marché public global de performance de 30 millions d'euros. Cette opération d'ampleur contribuera aussi à l'amélioration des conditions de travail des agents et au confort des usagers.

Le Département de l'Essonne et la mobilité durable

- **Nicolas Meary**, Vice-président délégué aux mobilités

Un nouveau Plan de mobilité des agents départementaux

Le Plan de protection de l'atmosphère d'Ile-de-France, approuvé le 31 janvier 2018, rend obligatoire la réalisation d'un Plan de Mobilité aux personnes morales de droit public regroupant au moins cent travailleurs sur un même site, à compter du 1er janvier 2019. Afin de répondre à cette obligation, aux évolutions de la loi d'Orientation des Mobilités du 26 décembre 2019 et de renforcer les actions déjà mises en œuvre, le Département a adopté en Assemblée départementale son Plan de Mobilité des agents (PDMA) le 18 mai 2020.



L'ambition forte du Département est de faire évoluer les habitudes de mobilité et de modifier durablement les pratiques de ses agents. Le PDMA s'articule autour de 4 axes stratégiques : développer les mobilités alternatives, optimiser les déplacements véhiculés, agir sur l'organisation du travail, animer et communiquer. Les 18 actions qui en découlent touchent l'ensemble des déplacements des agents départementaux (domicile-travail et professionnels) mais aussi des autres usagers se rendant sur les sites (publics, partenaires, élus, ...).

Mise en œuvre Plan vélo



Le Département de l'Essonne a adopté son Plan Vélo lors de l'Assemblée départementale du 28 mai 2018, avec pour objectif majeur d'augmenter la part modale du vélo en répondant notamment aux besoins de déplacements du quotidien (domicile-travail/étude).

La mise en œuvre du programme d'actions a déjà permis :

- Le développement du réseau cyclable, avec la réalisation de 7 opérations représentant 4,3 km de nouveaux linéaires cyclables ;
- La réhabilitation de 21,5 km de voies cyclables ;
- L'équipement de 47 collèges et 9 sites départementaux en stationnements vélos et trottinettes pour les collégiens, les agents et le public accueilli ;
- La mise à disposition de 16 vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels des agents ;
- L'instauration de l'indemnité kilométrique vélo : 21 000 km ont ainsi été parcourus à vélos par les agents départementaux en 2019 ;
- La mise en place d'un partenariat avec Géovélo, calculateur d'itinéraires et d'informations au service des usagers et de la gestion patrimoniale ;
- Le subventionnement de 10 collectivités et 4 associations dans le cadre de son dispositif d'aide financière. C'est ainsi 27 km linéaire d'aménagements cyclables, 688 places de stationnements vélos, 2 vélos-écoles, 21 ateliers participatifs et 2 actions de sensibilisation qui ont été subventionnés.

Par ailleurs, le Département a accompagné les communes et intercommunalités dans la mise en place des aménagements cyclables provisoires à l'issue du confinement.

Le TZen 4 se concrétise



De Viry-Chatillon à Corbeil-Essonnes, le TZen4 offrira chaque jour un service performant et régulier, avec un passage toutes les 4 minutes en heure de pointe pour les 47 000 voyageurs qui l'emprunteront.

La ligne sera exploitée grâce à des bus électriques.

Les études de projet sont en cours de finalisation et les travaux de dévoiement des réseaux ont débuté.

Le Tram T12 franchit l'A6

Sur les 20 kilomètres que comptent le projet, 10 d'entre eux (entre Évry-Courcouronnes et Épinay-sur-Orge) nécessitent la création totale de voies spécifiques au tramway, notamment le long et au-dessus de l'autoroute A6. Deux ponts ont donc été pré-assemblés sur place puis "glissés" au-dessus de l'autoroute afin d'en permettre le franchissement à l'automne 2019. Ces deux ouvrages d'art permettront au Tramway T12 Express de desservir efficacement Grigny et Ris-Orangis. Le troisième et dernier pont a été lancé en juin 2020.



Par ailleurs, le T12 est accompagné sur son trajet entre Epinay et Evry-Courcouronnes par une voie douce permettant de se déplacer à pied ou à vélo de façon sécurisée.

Le franchissement de Seine passe une étape importante

En 2015, une étude d'opportunité avait confirmé l'utilité d'un nouveau franchissement de la Seine entre Athis-Mons et Vigneux-sur-Seine, à Port Courcel. Une concertation publique organisée par le Département, en 2019, a révélé l'intérêt certain autour de la nécessité d'un tel ouvrage. Elle servira de point de départ à de nouvelles études.



La concertation sur le franchissement de Seine proposée par les Départements de l'Essonne et du Val-de-Marne entre mai et juillet 2019 a mobilisé les populations du secteur Athis-Mons / Val d'Yerres- Val-de-Seine. Près de 1900 personnes ont en effet répondu présentes à la première expérience de ce type organisée sur le territoire essonnien.

Les participants ont également souligné l'importance du développement des transports en commun et la création d'une desserte pour piétons et cycles entre les deux rives de la Seine. Le projet devra, par ailleurs, être exigeant sur le plan environnemental afin de préserver le cadre de vie dans les environs du franchissement. Enfin, afin de garantir son efficacité, les prochaines analyses de trafic et de déplacements s'étendront sur un périmètre incluant les nationales 6 et 7.

La performance énergétique des logements

Prime-Éco-logis 91

- **Sandrine Gelot** - Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement



Pour inciter les propriétaires essonnien à rénover leurs biens, le Département leur verse, sans condition de ressources, la nouvelle Prime éco-logis 91. Un coup de pouce en faveur de la transition écologique qui réconcilie pouvoir d'achat et efficacité énergétique et assure le maintien, voire la création d'emplois locaux dans le secteur de la rénovation énergétique. Fin 2019 (en 9 mois de mise en œuvre), plus de 11 millions d'euros d'aides ont été accordées par le Département de l'Essonne, générant au total 52 millions d'euros de travaux, dont 41 millions d'euros pour des entreprises essonniennes. Les chantiers aidés en 2019 auront déjà permis d'économiser plus de 21 millions de kWh (kilowattheure), soit l'équivalent de 1136 maisons de 100 m² qui n'ont plus besoin d'énergie pour se chauffer, s'éclairer ou encore produire de l'eau chaude. Ce dispositif innovant a créé un formidable appel d'air, pour les Essonnien et les artisans, et illustre aujourd'hui parfaitement la mise en œuvre de la croissance verte en Essonne. La Prime éco logis 91 a évolué cette année en Assemblée départementale le 18 mai, dans le cadre du plan de relance économique suite à la crise sanitaire, pour accompagner plus de travaux, élargir l'assiette des bénéficiaires et accroître le montant de l'aide grâce à l'introduction de nouveaux bonus (suppression du fioul, précarité énergétique), portant ainsi l'aide maximale à 3800 € contre 2300 € initialement. A ce jour, plus de 12 000 demandes ont été déposées, avec plus de 10 000 dossiers instruits favorablement donnant lieu à un versement de 17 M€ d'aides, générant 80 M€ au total de travaux. 25% des Primes éco-logis 91 ont bénéficié du bonus écologique de 500 € pour mise en œuvre d'isolants biosourcés ou recyclés dans le cadre de chantiers d'isolation ou pour installation d'équipements fonctionnant avec une énergie renouvelable (chauffage au bois, solaire, panneaux photovoltaïques...).

Participez au concours "Maison économe" et gagnez un vélo électrique !

Le territoire est composé de nombreux habitants soucieux de préserver la planète et de limiter l'impact de leur logement sur l'environnement. Un concours commun a donc été imaginé pour récompenser cet engagement et identifier la maison (neuve et réhabilitée) s'engageant dans la démarche environnementale la plus pertinente pour l'Essonne. Un jury, composé de représentants des entités organisatrices et partenaires mais aussi de membres de l'ADEME et de référents techniques, a été chargé de sélectionner les candidatures. Cet événement a été organisé par les partenaires de Rénover Malin : les Agences locales de l'énergie et du climat Ouest Essonne et Sud Parisienne, l'Espace Info Énergie de Cœur d'Essonne Agglomération et des collectivités locales. Le Département a ainsi remis aux lauréats des deux catégories (maison rénovée et maison neuve) des vélos électriques et barbecues solaires, saluant ainsi leur engagement en faveur de la sobriété énergétique et carbone.

Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE)

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



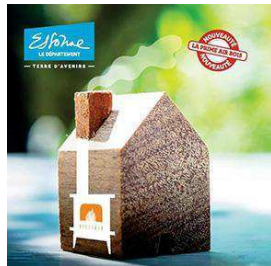
Gains en énergie sur le territoire
1700 maisons de **100 m²**
 75% des travaux réalisés par des entreprises essonniennes

En avril 2020, le Département a présenté sa candidature pour porter aux côtés de l'Etat et l'Ademe, le nouveau Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) pour le déployer sur le territoire essonnien. En partenariat avec les EPCI et les structures de mise en œuvre pressenties (Espaces info énergie, Agences locales de l'énergie et du climat, service départemental en charge de la plateforme essonnienne « Rénover Malin »), le Département a défini le Programme SARE pour les trois années à venir. Il vise à accompagner les ménages (particuliers et copropriétés) et le petit tertiaire dans leur projet de rénovation énergétique et à renforcer la dynamique territoriale en matière de rénovation énergétique. Les différentes missions inscrites dans le Plan de déploiement du SARE de l'Essonne, adopté par l'Assemblée départementale du 1^{er} juillet 2020, ont été évaluées à 5,8 M€. Elles seront financées à parts égales par des fonds publics (Département, Région, EPCI) et par les financeurs de certificats d'économie d'énergie (« obligés »). L'appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour sélectionner les financeurs permettant la mise en œuvre des actions du SARE de l'Essonne.



L'Essonne anime le Fonds Air Bois

- **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement



En 2017, le Département a conclu une convention avec la Région Ile-de-France et l'Ademe pour gérer le Fonds Air Bois sur un territoire pilote composé de 4 EPCI (Paris Saclay, Val d'Yerres-Val de Seine, Cœur d'Essonne Agglomération et Pays de Limours). Le Fonds Air Bois est un dispositif de lutte contre la pollution atmosphérique et vise à remplacer les vieux appareils indépendants de chauffage au bois, responsables de la pollution aux particules fines, par des appareils neufs, performants thermiquement et moins polluants (appareils labellisés Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent). Après plus de trois ans de mise en œuvre, le Fonds Air Bois a permis de remplacer 294 appareils vétustes et polluants pour un montant total de subventions de 384 000 €. Toutefois, depuis la mise en place de l'aide départementale « Prime éco-logis 91 » votée en mars 2019, on constate un net déclin du dispositif sur le territoire pilote (5 demandes déposées en 2020 contre 109 en 2019 et 161 en 2018). Il semblerait que, bien que les conditions d'éligibilité ne soient pas identiques, les Essonnien se soient massivement reportés sur la Prime éco-logis 91, alors même que, parallèlement, la Région majorait la Prime Air Bois (participation régionale passant de 500 à 1500 €) et étendait le Fonds Ai-Bois à l'ensemble du territoire francilien. Le traitement des demandes essonniennes, variant selon son appartenance ou non à la zone pilote (les 4 EPCI relevant de la gestion départementale, les autres EPCI de la gestion régionale confiée à l'Agence des services et paiements) n'a pas favorisé non plus l'appropriation du dispositif par le plus grand nombre. Au vu de ce bilan mitigé, le Département a manifesté son intention de mettre un terme anticipé à la gestion du Fonds Air Bois, désireux de recentrer ses ressources humaines sur le nouveau Programme SARE. Il continuera néanmoins à promouvoir le dispositif régional auprès des Essonnien.

Vulnérabilité du territoire et engagement pour l'adaptation

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Engagement dans les programmes d'actions de prévention des inondations en Essonne



Suite aux inondations exceptionnelles qu'a connu le territoire essonnien en 2016, le Département, sous l'impulsion du Préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, a organisé une consultation sur le projet de Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de l'unité hydrographique Essonne Juine Ecole.

Après les débordements exceptionnels de ces trois cours d'eau survenus en mai-juin 2016 et aux intenses phénomènes de ruissellement concomitants, une mission d'accompagnement des acteurs de l'unité hydrographique a été organisée, en 2018, pour la mise en œuvre d'un programme d'actions renforcé. L'objectif était de mieux prévenir les risques d'inondation dans le cadre des compétences "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (Gemapi) qu'exercent les

Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), depuis le 1^{er} janvier 2018.

Un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'intention a ainsi été élaboré avec un budget prévisionnel de 3 260 895 € en vue de sa mise en œuvre à échéance 2023. Le Conseil Départemental de l'Essonne s'est proposé de faciliter la démarche en en assurant le rôle d'animateur.

Directions départementales impliquées

- ✓ Direction des transports et des mobilités
- ✓ Direction des infrastructures et de la voirie
- ✓ Direction de la construction et de la maintenance des bâtiments
- ✓ Mission développement durable
- ✓ Direction de la ville et de l'habitat
- ✓ Direction de l'environnement



PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Préserver le patrimoine naturel : une ambition déclinée au quotidien

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)



En 2019, dans le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR), les agents du Conservatoire des ENS ont conçu et aménagé un nouvel itinéraire de randonnée « *Le Chemin des sables* ».

Cet itinéraire permet la découverte de 6 des 13 sites géologiques de la Réserve Naturelle Géologique de l'Essonne, dont le Département assure la gestion depuis 2012. Au fil de cette promenade, différents témoins racontent l'histoire locale : sables fossilifères, abris néolithiques et anciennes carrières de grès révèlent le riche passé et la géodiversité méconnue du département de l'Essonne. Les aménagements ont été réalisés

en partenariat avec le Comité départemental du tourisme et de nombreuses communes du territoire.



Renforcer les espaces boisés



Préserver la biodiversité du territoire et sa résilience au changement climatique est un enjeu majeur pour les années à venir et, notamment, au vu de la crise que le monde vient de traverser. Aussi, un des enjeux portés par le Schéma départemental des espaces naturels sensibles est de renforcer la trame forestière dans le Nord Essonne, qui est le secteur carencé, et développer les connections écologiques vers le Sud du département.

Cet enjeu s'est traduit en 2020 à travers le Schéma départemental des espaces vert et avec l'acceptation d'un legs de 35 hectares pour créer la 10^{ème} forêt départementale de l'Essonne sur les communes d'Auvers-Saint-Georges, Etréchy et Morigny-Champigny.



Sport de nature

En Essonne, le thème du sport de nature est mis à l'honneur depuis plusieurs années avec comme objectif la valorisation du patrimoine naturel et culturel, en s'appuyant sur les espaces naturels sensibles et les sites départementaux, en lien avec les partenaires du territoire. Pour développer l'offre de sport de nature, un état des lieux et des enjeux sur les espaces, sites et itinéraires est en cours en vue du lancement du projet départemental des sports de nature.



Capitales françaises de la biodiversité

Cette année s'inscrit dans la préparation de deux événements majeurs : l'accueil par la France, en janvier 2021 à Marseille, du Congrès mondial de la nature de l'UICN et la 15^{ème} session de la Conférence des parties à la Convention internationale sur la Diversité biologique (COP15) prévue également en 2021. La COP15 devra fixer la stratégie mondiale en faveur de la biodiversité pour la décennie. Faisant écho à la mobilisation internationale, le thème des capitales françaises pour la biodiversité, en 2020, est : "Tous mobilisés, les territoires agissent et s'engagent pour la nature" ! Dans ce cadre, des événements sont organisés partout en France pour faire connaître les actions de l'ensemble des lauréats, participants et partenaires des 10 éditions du concours Capitale française de la Biodiversité, et valoriser ainsi la mobilisation des territoires.

Les 30 ans de la réserve géologique de l'Essonne

L'Essonne abrite un patrimoine géologique unique, vieux de 30 millions d'années. On peut y observer des affleurements, des roches ou des fossiles datant du Stampien. Cet étage géologique qui porte sur la période de -34 à -28 millions d'années, tire son nom de la ville d'Étampes, qui se prononçait « Stampae » en latin.



La richesse de ce géopatrimoine est à l'origine de la création, en 1989, de la Réserve Naturelle Nationale des Sites géologiques de l'Essonne qui protège certains gisements historiques et objets géologiques et paléontologiques. Depuis 2012, le Conseil départemental de l'Essonne s'est vu confié par l'État la gestion de celle-ci.

En cohérence avec les enjeux du Schéma départemental des Espaces Naturel Sensibles 2012-2021 et le Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve approuvé en décembre 2019 par le Préfet de l'Essonne, l'année 2019 a été marquée par plusieurs projets d'envergure permettant d'asseoir un peu plus la protection et la valorisation des géosites du stratotype Stampien.

A l'occasion des 30 ans de la création de la Réserve, plusieurs manifestations ont fédéré les Essonnais et les partenaires de la Réserve : Fête de la Nature, Assises Nationales de la Biodiversité et Journée départementale du patrimoine géologique de l'Essonne. Au travers ces événements, plus de 2 000 personnes ont été rassemblées autour de la géodiversité et du patrimoine culturel essonnien.

Les Marais de la Basse Vallée de l'Essonne et de la Juine



Afin de faire reconnaître la richesse, la singularité et les modes de gestion durable des Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine, le Département a proposé en 2018 sa candidature à l'inscription de ce site remarquable à la liste verte de l'UICN. Grâce au travail conséquent



mené en 2019 pour concrétiser la démarche, et répondre aux critères exigeants de la Liste verte, le Département a reçu un avis favorable en octobre 2019 pour la présentation de sa candidature auprès du Comité international.

Le processus se poursuit en vue d'une remise du label en 2021 lors du Congrès mondial de la Nature de l'UICN.

Avancée du Schéma directeur départemental des paysages, espaces verts et jardins de l'Essonne

15 VIE TERRESTRE



Objectif
16000
arbres
d'alignement
Diagnostic
des **100**
collèges
réalisés

Adopté en mars 2019, ce schéma doit répondre aux attentes sociétales en matière de cadre de vie, en particulier dans le Nord du Département, aux enjeux en matière environnementale, et au vieillissement du patrimoine vert départemental, tout en anticipant les effets déjà mesurables du dérèglement climatique. Il conjugue une optimisation des pratiques dites différenciées et une démarche volontariste à travers un programme significatif de nouveaux aménagements et de renouvellement de l'existant. De nouveaux projets ont été engagés en études pour compenser le déclin du patrimoine arboré sur le patrimoine routier départemental. L'objectif est d'atteindre 16 000 arbres d'alignement. Les diagnostics des espaces verts des 100 collèges ont été finalisés. Les plans de gestion des sites ont été engagés. Le chantier de création d'équipes mobiles territorialisés est arrivé au stade du déploiement en décembre 2019.


Baignade en seine

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Après une réponse favorable de 9 communes riveraines de la Seine à l'Appel à manifestation d'intérêt lancé par le Département en 2019, plusieurs comités de pilotage et comités techniques sur les thèmes de la qualité de l'eau et les sites potentiels pour la baignade ont été réalisés dont le dernier en février 2020. Les 505 prélèvements réalisés de juin à septembre 2019 ont permis de faire apparaître 3 sites candidats, dont 1 qui répond plus particulièrement à la Directive européenne concernant la gestion de la qualité de l'eau de baignade (2006). Par ailleurs, un rapprochement avec la Direction des sports avait abouti à imaginer un événement commun en juillet mettant en cohérence

« sport de nature » et « Big Jump ». Cet événement, qui a déjà eu lieu en 2019, a malheureusement été annulé, cette année, en raison de la crise sanitaire.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



1 site conforme
à la directive européenne



Directions départementales impliquées

- ✓ Direction de l'environnement
- ✓ Mission développement durable
- ✓ Direction de sports



**ASSURER AU QUOTIDIEN UNE
COHESION SOCIALE ET UNE
SOLIDARITE ENTRE LES
TERRITOIRES ET LES GENERATIONS**

Solidarité territoriale, une compétence obligatoire

- **Sandrine Gelot** - Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement
- **Sophie Rigault** – Vice-présidente déléguée à la jeunesse au sport et à la vie associative
- **Françoise Marhuenda** – Vice-présidente déléguée aux familles, à la solidarité à la santé

Plus encore que les autres années, le Département a joué un rôle majeur pour assurer la solidarité territoriale dans cette période inédite. De nombreuses mesures d'urgence ont permis d'apporter un soutien aux structures essonniennes et aux Essonniens fragilisés. Parallèlement, le Département a été extrêmement attentif à permettre la poursuite des services publics du quotidien à travers son Plan de continuité d'activités (PCA).

Dispositif d'aide exceptionnelle aux associations



Lors de l'Assemblée départementale du 27 mai 2019, par le vote de la politique en faveur des associations, le Département a renouvelé son attachement et sa volonté de soutenir et d'accompagner les associations. Le contexte sanitaire et les conséquences qu'il induit sur la survie du dynamisme associatif conduit le Département à proposer une aide exceptionnelle à la vie associative à travers la mise en place d'un soutien financier exceptionnel de 300 000 € voté en Commission permanente le 27 avril 2020.



Aides exceptionnelles aux associations de solidarité et épiceries sociales

L'objectif de cette aide, votée durant le confinement, a été de permettre une continuité et un renforcement de l'accompagnement des populations les plus précaires dans une situation de mesures



exceptionnelles liées à l'état d'urgence sanitaire (confinement, interdiction de déplacement, arrêt d'activité professionnelle, etc.). Ainsi, le Département a souhaité attribuer des subventions exceptionnelles aux Grandes associations de solidarité (GAS), aux épiceries sociales essonniennes ainsi qu'à Emmaüs, qui en ont fait la demande. Ces structures sont identifiées comme étant des relais substantiels en matière d'accompagnement social et d'aide alimentaire des plus fragiles.

Une aide exceptionnelle aux familles en précarité alimentaire

L'arrêt de la restauration scolaire depuis le 16 mars a contribué à accroître la précarité alimentaire de certaines familles essonniennes, le coût des repas revenant entièrement à la charge des familles qui bénéficiaient jusqu'alors d'une prise en charge d'une partie du coût des repas de la restauration collective.

C'est pourquoi, les familles les plus vulnérables sur orientation du service social de l'Education nationale ont bénéficié d'une aide compensatoire dont le montant a été fixé en fonction de la situation de la famille

(quotient familial, composition familiale) et délivrée sous forme de tickets services par les services départementaux.

Mise en œuvre de mesure exceptionnelle pour le versement des allocations du Revenu de solidarité active (RSA)

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a impliqué la simplification des conditions d'attribution des aides versées par le Département, afin de ne pas mettre en difficulté les personnes les plus vulnérables, dont les bénéficiaires du RSA, pour lesquels le Département assume la charge. Pour ce faire, le service allocation du Département et la CAF de l'Essonne ont travaillé main dans la main pour en faciliter la mise en œuvre.

Le retour vers l'emploi par les chantiers d'insertion : entretien du site remarquable et du jardin historique de Méréville.

Ce chantier d'insertion a vocation à accompagner les bénéficiaires du RSA vers une reprise d'emploi graduelle et s'articule en trois volets complémentaires :

- un volet écologique via une gestion différenciée des espaces verts propre à diminuer les pollutions,
- un volet économique en diminuant la fréquence des tontes, en restreignant les apports d'intrants industriels ou rapportés (terreaux, tourbe...) au profit de compost et paillages variés (bois raméal fragmenté...) produits sur place, en installant des massifs et parterres fleuris plus autonomes qui peuvent résister aux aléas climatiques,
- un volet social en combinant la découverte d'un métier, la montée en compétences, l'accompagnement socio-professionnel pour résoudre les problèmes liés à la vie quotidienne, le développement de la confiance en soi avec la fierté de contribuer à l'amélioration durable du cadre de vie des Essonniers.

« Une Réponse accompagnée pour tous » - RAPT

Les membres du GIP MDPH de l'Essonne (Département, Etat, ARS, CPAM, CAF) se sont engagés, depuis le 1^{er} juin 2017, dans la démarche d'une « Réponse accompagnée pour tous ». Cette démarche impulse une méthodologie de travail collaborative renforcée entre tous les acteurs, pour un droit nouveau pour les personnes en situation de handicap : l'élaboration d'un Plan d'accompagnement global (PAG) dès lors que les décisions d'orientation prises par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ne trouvent pas d'issue favorable.



Schéma de l'autonomie : on avance !

L'autonomie en Essonne, ce sont des Essonniers en situation de handicap pour qui l'offre d'hébergement et d'accompagnement doit être développée et diversifiée. Ce sont des élèves dont la scolarisation en milieu ordinaire exige un travail approfondi avec les professionnels de l'Éducation nationale. Ce sont des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, mais également des aidants, des familles, qui souhaitent que la complexité du quotidien soit aplanie pour permettre à chacun d'être, maître de ses choix et de sa vie, d'accéder à un logement, à des études, à un travail, de rester chez





soi, de sortir, se cultiver, d'être en lien avec ses proches et de s'exprimer. Le schéma de l'autonomie, cosigné par l'Agence régionale de santé et l'Education nationale, s'articule autour de trois axes, chacun décliné en engagements: l'inclusion sociale, les solidarités et la lutte contre l'isolement et l'offre de services et d'hébergements territorialisés et intégrés. Il traduit l'ambition du Département de l'Essonne de répondre au défi d'une société inclusive en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Améliorer les conditions de vie des aidants : mise en place d'un numéro unique

Le champ de l'aide aux aidants apparaît comme un sujet majeur pour répondre aux risques de maltraitance et d'épuisement. Au regard de l'éclatement de l'offre existante et de la volonté de cibler une offre de service en fonction des situations et des territoires, le Département a mis en place un numéro unique à destination

des aidants de l'Essonne pour garantir sur l'ensemble du territoire de l'Essonne :

- La recherche et la mise en lien des professionnels et des particuliers ;
- Une expertise dans tous les domaines de vie - scolarité, formation professionnelle, maintien à domicile, transports, habitat, financier, administratif, répit... ;
- Un travail partenarial avec un réseau départemental de plus de 1000 interlocuteurs nominatifs, associatifs, professionnels, institutionnels ou particuliers...

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en situation de handicap et des personnes fragilisées par leur maladie en toute sécurité : un dispositif de téléassistance gratuit et modernisé

Le Département a fait évoluer son offre en rendant gratuits la prestation de base ainsi qu'un détecteur de mouvement. Il a élargi la gamme des options supplémentaires à une gamme d'objets connectés et géolocalisés permettant aux personnes d'avoir une activité en dehors de leur domicile en toute sérénité. Il a souhaité que les personnes isolées dont les familles ou aidants sont trop éloignés ou inexistantes soient prises en charge par la téléassistance au travers d'une nouvelle offre de 2 nouveaux services, une conciergerie labellisée (mise en réseau de partenaires et d'entreprises) et un réseau social de proximité pour lutter contre l'isolement des personnes fragiles (mise en relation des acteurs locaux, commerces de proximité, habitants, associations de quartier).

Maison de l'Essonne : Un service public de proximité

Pour rendre les services publics sociaux du Département plus accessibles, le Conseil départemental de l'Essonne a décidé de créer des « Maisons de l'Essonne ». Ces maisons constituent un lieu d'accueil et d'information au service de tous les citoyens, pour répondre en proximité aux besoins du quotidien des Essonnais. Sept maisons départementales doivent être créées sur le territoire dans les prochaines années. La première d'entre elles accueille les usagers depuis le mois de juin à Viry-Chatillon. D'autres maisons devraient voir le jour dans les mois à venir.



Ces maisons regroupent au sein d'une même structure tous les services publics sociaux du Département : solidarité et aides à l'insertion, soutien à la parentalité, suivi médical des enfants de moins de 6 ans... Sur place, les habitants peuvent être informés, suivis et accompagnés dans leurs démarches.

Un renforcement de l'accessibilité et de la qualité des services : la cellule de traitement et de demande de rappel (CTDR)

La création d'un portail destiné à orienter les usagers et la constitution de la CTDR font partie du projet SI Solidarités engagé par le Département qui vise à moderniser la relation avec les usagers et faire évoluer les systèmes d'information. La CTDR s'inscrit pleinement dans la volonté du Département de moderniser l'action publique départementale et renforcer l'accessibilité et de la qualité de ses services. Bien qu'elle repose sur un plateau technique téléphonique, la CTDR n'est pas un standard téléphonique mais un nouveau service qui apporte à l'utilisateur une première réponse à sa demande : pré évaluation de sa situation, première réponse à sa demande si cela est possible (suivi de dossier, démarche préalable à effectuer...), orientation vers des partenaires en cas de nécessité, relais avec les agents sur la MDE en cas de besoin (RDV, message via un logiciel métier).

Engagement à l'International

- **Aurélie Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure

Les objectifs du développement durable cadrent l'action internationale du Département de l'Essonne. Ils s'expriment à travers les modalités du soutien proposé annuellement aux associations essonniennes de solidarité internationale ; ainsi que dans les coopérations décentralisées menées au Mali, en Chine et au Japon.



Engagé au Mali depuis 1996 avec le Conseil de cercle de Douentza, puis avec les Conseils de cercle de Diéma et Nioro-du-Sahel, le Département a soutenu la création du Réseau Essonne-Mali (RésEM). Celui-ci fédère aujourd'hui 42 collectivités et associations essonniennes et maliennes investies ensemble pour la coopération, autour d'objectifs et de moyens communs. Renouvelée en 2019 pour trois ans, cette coopération priorise la mise en œuvre de projets structurants, contribuant au développement des services publics locaux et l'inclusion économique et sociale des femmes et des jeunes. Les actions sont principalement menées dans les domaines de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la santé ; l'adaptation au changement climatique et la souveraineté alimentaire ; la culture et la formation professionnelle.

L'agriculture de demain : Une légumerie pour nourrir les Essonniens

- **Guy Crosnier**, Président délégué à la ruralité et au monde agricole



Mentionnée dans le Livre blanc 2040, l'une des quarante ambitions de notre collectivité est de faire de l'Essonne le potager de l'Île-de-France pour proposer aux Essonniens une alimentation saine "de la fourche à la fourchette". En 2019, en Essonne, 2469 ha sont en conversion Bio et 2887 ha en Agriculture Biologique. Pommes de terre, carottes, pommes, poires ou encore tomates essonniennes devraient s'inviter davantage dans les cantines des collégiens. Celles-ci pourraient aussi être approvisionnées par une ou des légumeries qui transformeraient des légumes bruts issus de circuits courts. En lien avec la Direction de l'éducation et des collèges, la Direction de l'attractivité du territoire et de l'animation des contrats a déjà défini le besoin en fruits et légumes des collèges (entre 850 à 1 000 tonnes par an). 38 à 54 hectares de terrains agricoles seraient nécessaires pour alimenter les 45 000 repas journaliers des collégiens.



Essonne : première destination écotouristique d'Ile-de-France

- **Aurélie Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure
- **Sophie Rigault** – Vice-présidente déléguée à la jeunesse au sport et à la vie associative

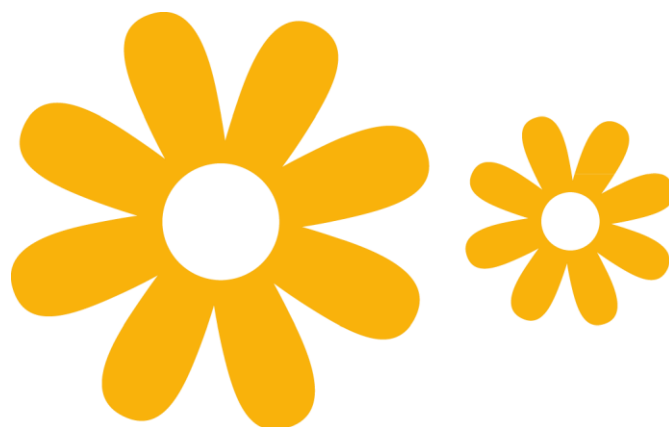


Le développement d'une offre d'activités touristiques et de loisirs est un des enjeux forts pour le Département de l'Essonne. Plus d'un million de visiteurs sont recensés dans les principaux sites touristiques de l'Essonne en 2019. Le schéma départemental de développement du tourisme 2018-2021 souligne la nécessité de structurer et de densifier l'offre touristique essonnienne afin d'améliorer la visibilité et l'attractivité du territoire et de ses destinations. Le Département de l'Essonne impulse alors une démarche d'appel à projets afin de favoriser l'émergence de projets qualifiant et développant l'offre de découverte touristique, culturelle et de loisirs. La création et la rénovation d'hébergement de type gîte ou chambre d'hôtes fait également l'objet d'un dispositif de soutien départemental spécifique (4 projets soutenus en 2019). Par ailleurs, lancée en septembre 2019 par le Département et par le Comité départemental du tourisme, la carte Fan d'Essonne a déjà été offerte à près de 2500 Essonnais. Les détenteurs bénéficient d'entrées gratuites ou de réductions dans 53 sites partenaires. Cette opération vise également à dynamiser le tourisme en Essonne.



Directions départementales impliquées

- ✓ Direction de l'insertion et de l'emploi
- ✓ Direction de l'autonomie
- ✓ Direction de la ville et de l'habitat,
- ✓ Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats
- ✓ Délégation tourisme
- ✓ Direction de la culture, du tourisme et de l'action internationale
- ✓ Direction de la citoyenneté de la jeunesse et de la vie associative



FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHAQUE ESSONNIEN

Le Département s'engage pour l'égalité de tous

- **Dany Boyer**, Conseillère départementale déléguée à la protection de la santé maternelle et infantile
- **Marie-Claire Chambaret**, Vice-Présidente déléguée aux seniors et aux personnes handicapées
- **Nicole Poinot**, Présidente déléguée à la vie associative
- **Sophie Rigault**, Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative
- **Françoise Marhuenda** – Vice-présidente déléguée aux familles, à la solidarité à la santé



Favoriser l'épanouissement de tous les Essonnien a été une ambition encore plus marquée cette année pour le Département qui a mis en place de nombreux outils et dispositifs à disposition des personnes les plus fragiles et des collégiens. Ces publics restent par ailleurs au cœur des préoccupations quotidiennes de toutes les politiques publiques départementales.

L'engagement du Département auprès de tous les Essonnien

La protection pour les Essonnien

En conformité avec les mesures visant à freiner la propagation de la Covid19 et à protéger les personnes les plus vulnérables, le Département de l'Essonne a souhaité acquérir des équipements de protection pour les fournir à la population essonnienne, dans le cadre d'une procédure d'urgence de commande publique, que les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et/ou les communes ont financé en partie par voie de convention de coopération Public – Public. Ainsi, les exécutifs de chaque partenaire ont pu conclure de tels contrats par décision soit sur le fondement des pouvoirs déjà délégués en matière de commande publique par chaque organe délibératif des partenaires, soit sur le fondement des délégations exceptionnelles de plein droit octroyées aux exécutifs dans le cadre de la loi d'urgence.



Soutien des établissements sociaux et médico sociaux

La crise sanitaire a fortement impacté les établissements sociaux et médico-sociaux. Toutes les structures sont restées impliquées au quotidien auprès des personnes âgées et handicapées, malgré le confinement. Celles-ci subissent des difficultés financières importantes. Le Département de l'Essonne a souhaité les soutenir financièrement en débloquant une aide exceptionnelle de 4 545 000 €. Cette aide doit permettre de répondre aux pertes financières liées à la baisse d'activité de l'aide à domicile, à l'accompagnement des établissements pour personnes âgées, quel que soit leur statut et que ce soient des EHPAD, des résidences autonomie, ou des unités de soins longue durée ainsi qu'aux agents départementaux œuvrant auprès des personnes âgées et handicapées.



Aide exceptionnelle pour l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

La crise sanitaire liée à la Covid19 n'a pas épargné les établissements ainsi que le personnel accompagnant quotidiennement les jeunes de l'ASE durant le confinement. Celles-ci ont subi une charge de travail conséquente et des difficultés financières importantes liées à la présence permanente

des enfants, l'accompagnement contre le décrochage scolaire... Le Département a contribué à cette charge en accompagnant les structures d'accueil, en proposant une prime aux personnes concernées et en augmentant le forfait de prise en charge journalière pour les 2400 enfants placés.



Le schéma départemental de la santé dans les starkings blocks

Afin de répondre aux défis de la désertification médicale, de la santé positive et du bien-être formulés par les Essonnien(ne)s et traduites dans le Livre blanc Essonne 2040 le Département a adopté un schéma départemental de santé le 4 février 2019.

Face à ces enjeux, le Schéma départemental de santé 2019-2023 propose 19 actions structurantes pour répondre à trois grandes ambitions :

- Un Département plus attractif, pour promouvoir une offre de santé accessible à tous et sur tout le territoire.
- Un Département plus innovant pour répondre aux défis de demain.
- Un Département plus protecteur pour accompagner les publics fragiles tout au long de la vie.

Les services de PMI et de la santé en première ligne pendant la crise sanitaire

Avec le maintien des missions de santé essentielles avec l'ouverture de 20 centres de PMI et de santé ouverts au public pendant la période du confinement (4 136 vaccinations et 145 IVG réalisées du 16 mars au 10 mai) , l'ouverture de 2 centres de PMI destinés spécifiquement à l'accueil des mamans Covid+ et de leur bébé, ainsi que l'accompagnement des modes d'accueil individuel et collectif fortement impactés, la direction de la PMI et de la santé a contribué activement à la gestion de la crise sanitaire.



Le Département et son Prix citoyen

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



5 projets récompensés en 2019

Les Essonnien(ne)s âgés de 16 à 25 ans ont été invités à participer à la seconde édition du Prix citoyen organisé par le Département fin 2019. L'objectif étant de valoriser leurs actions citoyennes au bénéfice des autres et remporter des prix de 500 à 1000 €.

Pour cette seconde édition, trois thèmes ont été proposés aux participants : le harcèlement scolaire, la santé, un droit pour tous et le numérique, vecteur de lien social pour lutter contre la fracture numérique.

Les projets retenus ont été récompensés lors d'une cérémonie officielle le 6 novembre 2019 et ont fait l'objet d'une communication auprès des jeunes essonnien(ne)s

Prix Citoyen 2019



Les collèges, pour une éducation de qualité

- **Jérôme Bérenger**, Président délégué à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs
- **Eric Mehlhorn**, Vice-président délégué au patrimoine départemental hors collège



Référentiel collège



Menée de façon transversale entre les directions du Département, une réflexion visant à créer des conditions de vie optimales pour les futurs collégiens a permis d'aboutir à la rédaction d'un référentiel. Ce socle commun servira de référence pour les projets de constructions, de restructurations ou d'aménagements prévus dans le Schéma directeur immobilier des collèges. Place du collège dans la ville, conditions de sécurité, évolution des pratiques pédagogiques ou encore accompagnement vers le numérique font partie des nombreux objectifs soulevés.

8 nouveaux collèges à l'horizon 2028

En investissant près d'un demi-milliard d'euros d'ici 2028, le Département s'engage à construire huit nouveaux collèges et à en réhabiliter sept parmi les 100 collèges actuels. En 2023, le 101e collège ouvrira ses portes à Massy. Acquis par la collectivité en décembre, l'actuel centre de formation professionnelle bénéficiera de travaux de restructuration. D'ici 2028, sept autres établissements sortiront de terre sur les secteurs de Gif-sur-Yvette, Plateau de Saclay / Corbeil-Essonnes / Wissous, Morangis, Chilly-Mazarin / Viry-Châtillon, Savigny-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge / Vigneux-sur-Seine, Montgeron / Sainte-Geneviève-des-Bois, Fleury-Mérogis, Ris-Orangis, Brétigny-sur-Orge et autour de Sénart.

Appel à projets éco délégué et média design

De manière concertée avec le Conseil départemental de l'Essonne, en lien avec le comité de pilotage pour l'éducation au développement durable de l'académie et la Délégation académique du numérique éducatif (DANE) 'un appel à projets intitulé "studio-médias WebTV pour valoriser le travail engagé ou à venir avec les éco-délégués" a été créé au printemps 2020.

Les projets visent à accompagner la formation des enseignants et des éco-délégués afin de valoriser leurs actions, leurs engagements et leur volonté d'agir en faveur du développement durable.

Cet appel à projets s'adresse aux établissements repérés pour leurs usages en éducation au développement durable et les usages en Éducation aux médias et à l'information. Les équipements seront financés pour moitié par le Conseil départemental, pour moitié par l'État. La DANE, le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), et le comité académique d'éducation au développement durable accompagneront les collèges retenus, pour prendre en main ces outils et former les enseignants et les éco-délégués à mettre en valeur les initiatives d'éducation au développement durable des élèves dans votre collège.

Bibliothèque numérique



Depuis la rentrée 2018, grâce à la bibliothèque numérique les collégiens peuvent accéder à du contenu en ligne en quelques clics ! Livres en ligne, tutoriels pour apprendre à dessiner ou à jouer d'un instrument, perfectionnement en informatique... de quoi s'évader et apprendre au quotidien de manière ludique. Les collégiens accèdent à l'application grâce à leur compte créé sur l'espace numérique de travail de leur établissement. Depuis peu, un enseignant répond en ligne aux questions posées sur des mathématiques, du français, de l'anglais...

Offre de découverte éducative de l'Essonne

Dans le cadre de sa politique de soutien aux actions éducatives à destination des collégiens, le Conseil départemental a décidé de financer et d'organiser la mise en œuvre d'actions éducatives en complément de ses compétences obligatoires. Ces actions, proposées par le Département et choisies par les établissements, permettent de promouvoir les axes d'intervention prioritaires définis dans le cadre de la convention signée avec l'Académie de Versailles.



Suite à la situation exceptionnelle liée à la pandémie, le Conseil départemental a mis en place le dispositif « Ado Campus ». Ce dispositif inédit propose des activités diverses à destination des collégiens dans le même esprit que le dispositif "école ouverte". Des cours de soutien, des activités sportives, manuelles et culturelles pour 25 établissements volontaires durant la période estivale se sont déroulées grâce à la mobilisation d'animateurs, mis à disposition des établissements les après-midis., en complément du soutien scolaire assuré par l'Education nationale sur les matinées.

Mon collège du XXIème siècle



Le Conseil départemental de l'Essonne et l'Académie de Versailles ont élaboré, conjointement, une convention cadre pour la réussite des collégiens. "Construire le collège de demain" avec ceux qui le font vivre aujourd'hui constitue un objectif prioritaire. Pour cela, le Département souhaite accompagner les initiatives, idées et volontés qui émanent des collèves.

À cette fin, un Appel à manifestation d'intérêt (AMI), "mon collège demain" doté d'une enveloppe annuelle de 250 000 €, a été lancé autour de deux axes qui sont liés à

l'impact des innovations pédagogiques et le lien entre innovation pédagogique et parcours éducatifs.

Du concret pour l'égalité femme-homme

- **Alexandre Touzet**, Vice-président délégué à la prévention de la délinquance, à la sécurité à la citoyenneté et au monde combattant et à l'égalité femmes/hommes
- **Dominique Bougraud**, Présidente Déléguée au dialogue social et aux instances paritaires





Dans le cadre du plan Égalité entre les femmes et les hommes (EFH) 2019-2020, le Département s'engage pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes auprès des agents et des usagers.

En 2020, il se traduit par la réalisation avec des collégiens, d'une exposition sur les métiers stéréotypés intitulée « pour mon métier, seul mon choix compte », dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes qui est mise à disposition depuis le mois de septembre 2020.

Un réseau de référents au service de l'égalité femmes-hommes a également été déployé en 2019. Ils interviendront auprès des agents et des usagers. En interne, ils pourront être sollicités en cas de procédure de signalement et contribueront à produire un diagnostic précis de la situation (mixité des métiers, évolution des temps partiels, télétravail...).



En externe, le Département mène, avec l'appui des directions concernées, des actions auprès des Essonnien(ne)s sur des sujets tels que la lutte contre les préjugés sexistes ou encore les violences faites aux femmes.

Ainsi en 2020, le Département a apporté une subvention de 11470 € pour le dispositif « Téléphone pour les femmes en très grave danger ». Par ailleurs, dans le cadre de subventions triennales il a financé 6 associations essonniennes œuvrant dans la lutte contre les violences faites aux femmes pour un montant de 216 757 €.

Dans le cadre de l'appel à projets citoyenneté 2020, 15 dossiers ont été financés à hauteur de 37 250 € pour des actions autour de l'égalité filles-garçons menées tout particulièrement auprès des collégiens.

Violence faites aux femmes

En lien avec la Préfecture, le Département mène une multitude d'actions telles que le financement d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, le déroulement de consultations de traumatologie ou encore le soutien aux associations d'aide aux victimes. Sets de plateau distribués au Bamboo Restaurant, stand d'information, exposition d'affiches de films traitant de cette thématique, mise en ligne d'un nouveau site sur essonne.fr et one woman show "Gigi rebondit" : la fin d'année 2019 a été riche en actions de sensibilisation.



Formation Déontologie



Dans le cadre du plan d'accompagnement des managers, l'Inspection générale et la Direction des ressources humaines proposent une formation sur les thèmes de la déontologie et de l'égalité femmes-hommes. Exemplarité, discrétion professionnelle, conflit d'intérêt, neutralité, mais aussi sexisme, égalité professionnelle, discrimination... Tous ces sujets sont abordés de façon ludique.



Au programme : des quizz, des saynètes avec les comédiens de "Théâtre à la carte", des échanges, exercices et jeux pédagogiques avec les participants.

Création d'un fonds d'urgence pour les violences faites aux femmes

Le Département a adopté un fonds d'urgence d'un montant de 50 000 € en faveur des associations accompagnant les victimes et les auteurs de violences intrafamiliales, notamment dans le cadre de

l'accompagnement, de l'hébergement d'urgence visant à éloigner les victimes ou les auteurs, mais également de la distribution de denrées alimentaires pour les personnes hébergées en contexte de Covid-19.

Protection sociale complémentaire

- **Dominique Bougraud**, Présidente déléguée au dialogue social et aux instances paritaires

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



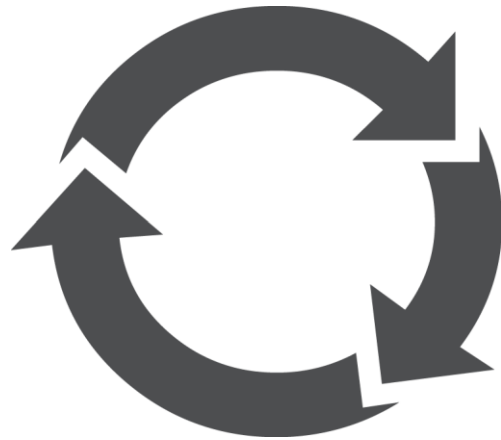
2476
agents
bénéficient
du contrat
prévoyance
834 de la
mutuelle

Après une première vague de revalorisation des prestations sociales, le Département a renforcé son accompagnement par les actions de prévention en matière de santé, de prévoyance et amélioré la prise en charge de la restauration de ses agents. Depuis le 1er janvier 2020, la participation employeur a été revalorisée de manière à couvrir 50 % du montant de cotisation au contrat de base de la complémentaire santé, contribuant ainsi à faire baisser, fortement, la dépense de couverture santé pour les agents.



Directions départementales impliquées

- ✓ Direction des ressources humaines
- ✓ Direction de l'éducation et des collèges
- ✓ Mission développement durable
- ✓ Direction du développement social
- ✓ Direction de l'autonomie
- ✓ Direction de la citoyenneté de la jeunesse et de la vie associative
- ✓ Direction de la sécurité et de la prévention



**CONTRIBUER A UNE DYNAMIQUE DE
DEVELOPPEMENT SUIVANT DES
MODES DE PRODUCTION ET DE
CONSOMMATION RESPONSABLES**

Donner de la place à l'économie locale, sensibiliser et réduire les déchets, des enjeux du quotidien

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte



L'Essonne : vers un territoire zéro déchet



Le Département de l'Essonne a travaillé sur l'exemplarité en matière de gestion des déchets, à travers des actions de collecte de déchets dangereux et non dangereux sur ses sites départementaux. Le Département a également mis en place une convention avec Ecologic visant l'amélioration de la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques du Département.



Pour accompagner le territoire, le Département propose de nombreuses aides logistiques et financières. Pour les faire connaître un guide a été réalisé et envoyé à toutes les communes et EPCI du territoire à l'automne dernier. Ainsi, 5 aides financières ont été accordées dans le cadre de la politique déchets 2019-2022 en 2019. Au quotidien, annuellement, la collectivité collecte près de 280 tonnes de déchets dangereux collectées dans les bâtiments des services du Département et plus de de 195 tonnes de déchets non dangereux sur 5 sites départementaux



Essonne verte Essonne propre (EVEP)

Depuis 25 ans, le Conseil départemental, dans un souci d'éducation et de sensibilisation à la protection



de l'environnement et au cadre de vie, renouvelle l'opération « Essonne verte Essonne propre ». Son but principal : développer en Essonne le sens de « l'écocitoyenneté ». Il s'agit de mobiliser sur l'ensemble du territoire départemental le plus grand nombre d'acteurs locaux (citoyens, associations, établissements scolaires, collectivités, entreprises...), par des actions éducatives, à l'écocitoyenneté (respect du cadre de vie, lutte pour la réduction des déchets...) et des opérations de valorisation des milieux naturels. Pour 2020, cette opération a malheureusement été largement remaniée, avec de nombreuses annulations d'opérations, et le report de certaines opérations emblématiques à



l'automne 2020. En 2019, le bilan encourage à poursuivre ces actions :

- 196 opérations de sensibilisation ou de ramassage en 2019
- Près de 20 000 participants
- 103 bennes et camions de collecte des déchets installés
- 146 tonnes de déchets collectées
- 135 communes engagées

Toujours plus d'exemplarité dans la gestion des déchets dans les collèges

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



39 tonnes collectées depuis novembre 2019

22 collèges collectés en juin 2020

Depuis la rentrée 2019, le Département de l'Essonne a mis en place la collecte des biodéchets dans 12 collèges du territoire. Cette collecte doit, progressivement, bénéficier une trentaine de collèges d'ici la fin 2020. L'objectif est de couvrir les 100 collèges essonniers d'ici 2022. Il s'agit de faire évoluer les pratiques afin de respecter la législation en vigueur. Actuellement, 39 tonnes de déchets ont été collectées depuis le début de la collecte des biodéchets, en novembre 2019 dans 22 collèges collectés au mois de juin 2020. Dans un premier temps, une visite préalable de chaque collège est réalisée pour les équiper en tables de tri mobiles, avec des codes couleurs et une signalétique adaptée afin de faciliter l'appropriation des consignes. Cette visite est l'occasion d'échanger avec les équipes, d'ajuster les commandes de matériel de tri, pour absorber au mieux le flux de déchets, sans changement de bacs entre les services, et de définir ensemble le futur emplacement des tables de tri. Cela permet de préparer au mieux la nouvelle organisation. Une fois le collège équipé en tables de tri, des temps de formation spécifiques sont réalisés auprès du personnel de restauration et des collégiens. Ainsi sensibilisés, ils sont appelés à séparer leurs déchets alimentaires du reste de leur assiette pour assurer la valorisation des biodéchets. Par la suite, une entreprise spécialisée vient collecter les biodéchets.



Prix de l'innovation durable

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



60 projets accompagnés

210 000 euros attribués

26 lauréats

Depuis 2013, le prix de l'innovation durable déniche et valorise les initiatives innovantes des Essonniers. Ainsi, 60 projets ont été accompagnés et 210 000 euros ont été distribués aux 26 lauréats de projets innovants. Les projets peuvent s'inscrire dans de nombreux domaines, tels que la transition énergétique, les nouvelles technologies, le lien social, l'agriculture urbaine, les solidarités, l'économie circulaire, l'éco-construction ou toute autre thématique sur laquelle un besoin social nouveau ou mal satisfait a été identifié. Le Département met à l'honneur ces projets visant la création d'emplois sur le territoire, en partenariat avec France Active Seine-et-Marne - Essonne. En 2019, le premier prix d'un montant de 10 000 euros a été remporté par le projet « De L'Herbe sous le Pied », qui vise à re-développer une filière laine éthique et écologique en Ile-de-France, en exploitant la laine des moutons dédiés à l'éco-pâturage urbain.



Autopartage de la flotte départementale

L'autopartage est un système qui permet d'utiliser un véhicule en libre-service via une technologie embarquée. L'accès au véhicule se fait à l'aide d'un badge : les papiers et les clés sont déjà à l'intérieur du véhicule. Ce nouveau dispositif permet une plus grande souplesse sur la disponibilité des véhicules. Concrètement, avec l'autopartage les agents peuvent réserver un véhicule uniquement pour la durée de la mission : la voiture n'est pas bloquée pour une journée entière et reste disponible pour un autre collègue ! Le pool de véhicules est ainsi optimisé.



Du bon du bio du local

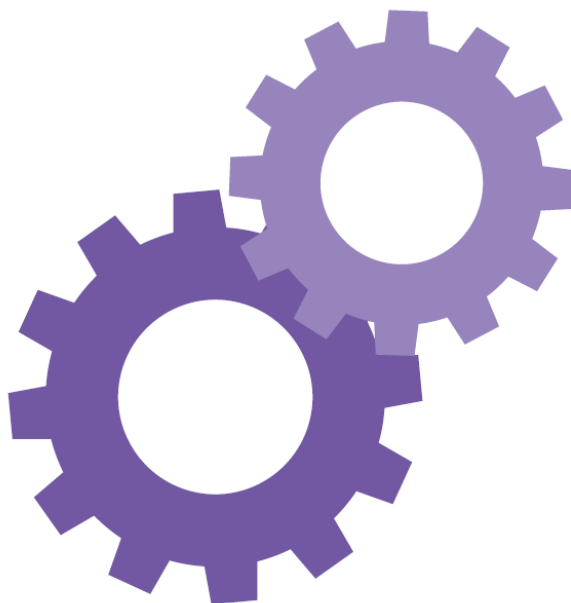
- **Jérôme Bérenger**, Président délégué à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs

Le contenu des assiettes est primordial pour la santé des jeunes collégiens. Afin d'assurer l'équilibre nutritionnel des repas préparés par les équipes d'agents départementaux, un plan alimentaire départemental a été élaboré et garantit un équilibre, sur six semaines, dans les repas confectionnés. Le Département est particulièrement attentif aux denrées utilisées pour la production des repas : qualité, fraîcheur, recours aux produits bios, labellisés et locaux. Les commissions « menus », organisés dans chaque collège, sont l'occasion d'associer les élèves, les parents d'élèves, les professeurs volontaires à cette recherche de qualité et d'amélioration. Le bio prend chaque jour plus de place dans les restaurants scolaires. Avec l'arrivée de la loi EGalim (50% de produits de qualité dans nos assiettes), le bio représentera à terme 20% des achats alimentaires du Département et le recours aux circuits courts sera privilégié. Un travail est conduit en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France pour renforcer encore notre action en ce sens et mettre en relation producteurs locaux et fournisseurs.



Directions départementales impliquées

- ✓ Mission développement durable
- ✓ Direction de l'éducation et des collèges
- ✓ Direction des ressources mutualisées



PROCESSUS PARTICIPATIFS/GOUVERNANCE EVALUATION

Exemplarité, transversalité et écoute : des gages de réussite pour les projets du Département

Avancement de la Feuille de route de l'Essonne pour le développement durable

■ François Durovray, Président

Afin de faire du développement durable l'empreinte du mandat et pour mieux répondre aux défis de l'Essonne en la matière, le Conseil départemental a voté en 2019 la **Feuille de route de l'Essonne pour le développement durable (FREDD)**, pour répondre aux objectifs internationaux de développement durable (ODD) et ainsi relever les grands défis appelés à guider l'avenir de l'Essonne.



Pour mener à bien les objectifs fixés dans le cadre des 12 actions phares de la feuille de route, la mise en place d'outils d'évaluation est prévue en 2020/2021. L'objectif est de mener un travail évaluatif spécifique de 3 actions phares, dont la Prime Eco-logis 91, en 2021. Par ailleurs, la Mission développement durable développe des outils afin de pouvoir effectuer une évaluation de la FREDD dans son ensemble. La Mission développement durable travaille, avec les directions concernées, pour consolider les indicateurs chiffrés proposés pour 2020, afin d'évaluer leur progression à l'horizon 2022. Il est également possible de s'appuyer sur certains indicateurs du schéma départemental de la transition énergie climat qui présentent une progression annuelle, avec une donnée initiale 2016 et un objectif fixé pour 2021.

Territoire d'action départementale -TAD

■ Michel Bournat, Premier vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, grands projets et Europe



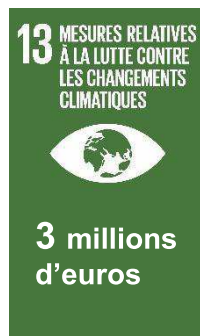
Depuis la création du principe des 7 Territoires d'Action Départementale adopté en 2016, leur mise en œuvre est progressive, avec la nomination des délégués territoriaux, la mise en place des liens entre les directions concernées par des projets sur les territoires et la mise en place d'un suivi de l'action départementale par TAD. En effet, le Département réalise annuellement des bilans des TAD et des afin de donner une vision de l'intervention départementale, tant financière qu'en termes de conduite de politiques publiques. Au-delà d'une mise à jour des données d'activités départementales sur l'exercice 2019, de nouvelles parties ont intégré le bilan :

- Une page dédiée à la Prime Eco-Logis avec 6 indicateurs de suivi et une cartographie du taux de pénétration,
- Une partie dédiée à la mise en œuvre de la politique départementale du tourisme : des indicateurs de contexte, des indicateurs financiers ainsi qu'une cartographie mettant en avant les savoir-faire essonnais et les lieux touristiques phares.
- Une autre partie dédiée à la politique de développement durable avec des indicateurs financiers sur différents dispositifs.

De nombreuses parties ont été enrichies de nouveaux indicateurs suite à des réflexions communes avec les directions métiers. Pour compléter ces bilans territoriaux, des atlas ont été réalisés pour chacun des territoires afin de faciliter la lecture de cartes.

L'Essonne à la pointe de la recherche sur le climat et les enjeux environnementaux

- **Patrick Imbert** – Vice-président délégué à l'attractivité territoriale, à l'emploi, aux nouvelles technologies, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation



Parce que le triptyque enseignement supérieur, recherche et innovation est l'ADN du territoire, le Conseil départemental de l'Essonne a bâti, en près de quinze années, une stratégie volontariste de soutien à la recherche scientifique et à l'innovation technologique. Consciente du potentiel essonnien, la collectivité a souhaité pleinement s'investir dans ce secteur hautement compétitif, également source de croissance économique et créateur d'emplois. Ainsi, du plateau de Saclay au Génopole, en passant par le pôle économique de l'aéroport d'Orly, l'Essonne est reconnue comme un territoire d'excellence au sein de la métropole francilienne, un territoire qui participe au rayonnement, à l'attractivité et au dynamisme de la région capitale.

Depuis quelques mois, le Département travaille en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle qui a la volonté de développer les activités menées sur son site essonnien. Ainsi, un pôle d'excellence scientifique doit voir le jour d'ici 2026 sur le site du muséum d'histoire naturelle de Brunoy. À terme, le site pourrait être ouvert au public. C'est en tout cas le sens de la délibération adoptée le 3 février dernier par le Conseil départemental de l'Essonne. Au total, 3 millions d'euros d'investissement sont envisagés pour le projet du muséum d'histoire naturelle de Brunoy.

Prix action pour la planète

- **Brigitte Vermillet** - Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Chaque jour, un nombre croissant d'Essonnien(ne)s changent leur mode de vie, adoptent de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement, s'impliquent dans des collectifs citoyens, au sein d'associations, pour œuvrer en faveur de la croissance verte de notre territoire.

La 5^{ème} édition du prix « Action pour la planète ! », créé en 2015, dans la lignée de l'Accord de Paris sur le climat et la transition énergétique, a été reconduit en novembre 2019. Sur une quarantaine de candidatures, 14 initiatives éco-essonnien(ne)s, portées par des collectifs citoyens, associations et des établissements scolaires, ont été départagées par un vote citoyen avec plus de 5 000 votes, le 16 avril dernier.

A l'honneur cette année, la préservation et la valorisation de la biodiversité, la sauvegarde d'espèces menacées, le réemploi, le lien social et intergénérationnel, les circuits courts et l'agriculture biologique, la lutte contre le gaspillage... Le 1^{er} prix dans la catégorie « collectif citoyens et associations » est en faveur du projet « Sauvons les hérissons » porté par l'association Les P'tits Kipik à Marolles-en-Hurepoix.



Vers une politique éco socio responsable 2.0

- **Brigitte Vermillet** - Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Sylvie Gibert** - Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



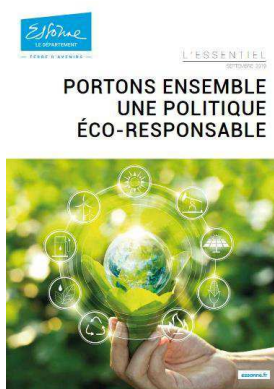
358 places vélos et **370** places trottinettes dans les collèges

Le chantier de renouvellement de la politique d'éco-responsabilité est en cours de finalisation, après avoir réalisé le bilan de la politique 2017-2019 et l'évaluation de la collectivité en matière d'éco-responsabilité au regard du référentiel qualité B-CORP

Le partage de l'état des lieux, croisé avec les résultats du Beges de 2019, a permis de faire émerger les nouvelles actions de la politique qui sera adoptée en 2020.

Celle-ci prévoit notamment de renforcer des politiques dont certaines portent déjà leurs fruits, notamment en matière de sensibilisation des agents, de mobilité, de réduction des déchets, de maîtrise des consommations énergétiques du parc... ou de télétravail : l'année 2020 a montré clairement à quel point les actions en matière d'éco-responsabilité peuvent être un levier de résilience pour l'administration toute entière.

Chacune des actions du plan sera assortie d'objectifs chiffrés ambitieux, et son taux de réalisation suivi précisément année après année. Une communication en interne a été menée à l'automne 2019 pour sensibiliser l'ensemble des agents aux enjeux liés à l'éco-responsabilité.



Projet partenarial d'Aménagement du Grand Orly

- **Brigitte Vermillet** - Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Le Grand Orly, situé aux limites des départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, concentre des activités économiques d'importance majeure pour l'Île-de-France notamment la plate-forme aéroportuaire d'Orly et le marché d'intérêt national de Rungis. Il constitue un vaste territoire d'une superficie de 9 300 hectares, totalisant plus de 360 000 habitants. Il accueille environ 170 000 emplois directs

Le Grand Orly constitue la porte d'entrée de l'Essonne et du territoire métropolitain. Il dispose d'une visibilité nationale et internationale comme au nord de l'Île-de-France, le pôle de Roissy et à l'ouest le pôle de la Défense qui constituent des marqueurs forts d'aménagement du territoire soutenant un développement économique fort.

Le Département a engagé cette réflexion de projet partenarial d'aménagement autour du Livre Blanc Essonne 2040, dont l'une des ambitions vise, en lien avec l'ensemble des partenaires, à conforter le hub d'Orly comme premier pôle économique du sud francilien. Ainsi ce partenariat permet de rappeler les ambitions portées par les rencontres d'Orly en matière d'environnement et de cadre de vie, de mobilités et de transports, de développement économique et d'emploi, formalisées dans un plan d'actions autour de 12 résolutions pour lesquelles le Département s'est engagé dès à présent.

Directions départementales impliquées

- ✓ Direction des études, observation, prospective
- ✓ Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats
- ✓ Mission développement durable

Indicateurs de développement durable du territoire de l'Essonne

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Indice
qualité de
l'air faible à
très faible
près de
70% du
temps

Polluants atmosphériques

- Moyenne annuelle des NO₂⁽¹⁾ en Essonne comprise entre **7µg/m³** et **116µg/m³** (moyenne annuelle limite 40 µg/m³). Moins de 1% de la population essonnienne impactée.
- Moyenne annuelle des PM10⁽²⁾ en Essonne **13 µg/m³** (station rurale) et **40 µg/m³ ponctuellement dépassée en zone dense** (moyenne annuelle limite 40 µg/m³)
- Moyenne annuelle des PM2.5⁽²⁾ en Essonne comprise entre **8µg/m³ sur la station rurale** et **20µg/m³ en zone urbaine** (moyenne annuelle limite 25 µg/). Le dépassement de l'objectif de qualité (**10 µg/m³**) concerne 30 000 Essonnien.



(Source : Airparif, 2019)

(1) oxydes d'azote formés essentiellement lors de combustion (principalement combustibles fossiles, incinération), irritant pour l'Homme (pour le NO₂), participant aux « pluies acides »

(2) particules issues principalement de combustions liées aux activités industrielles ou domestiques, et aux transports. Nocives pour l'homme (maladies cardiovasculaires, respiratoires, cancers), dégradation des bâtiments, impact sur le climat

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

15 VIE
TERRESTRE



1584 ha
d'ENS
acquis pour
les
collectivités

Espaces naturels

26 communes labellisées « Trophée fleur verte » sur **53** communes labellisées (Source : CD91 - année 2019)

1584 ha acquis par les collectivités grâce à l'aide du CD91

(Source : CD91 - année 2019)

32 616 visiteurs et 180 animations réalisées à Montauger ayant bénéficié à **8190** personnes (Source : CD91 - année 2019).

Nature en ville 308 jardins labellisés « Jardins Naturels Sensibles » fin 2019

(Source : CD91)



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



38 390
personnes
suivies en
PMI, et
planification

Santé

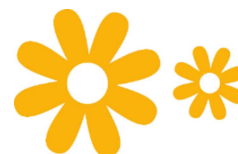
38 390 personnes accompagnées en protection infantile, en protection maternelle, et en planification et éducation familiale (année 2018).

Près de 100% des enfants scolarisés en petite section de maternelle en 2018 ont bénéficié d'un dépistage (visuel et auditif)

877 essonnien ont bénéficié d'une consultation infirmière de prévention

Enfance, éducation

35 350 places d'accueil (assistantes maternelles, établissements d'accueil jeune enfant) des moins de 3 ans (chiffres 2018) soit **63%** des besoins.



FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, LES SOLIDARITÉS ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

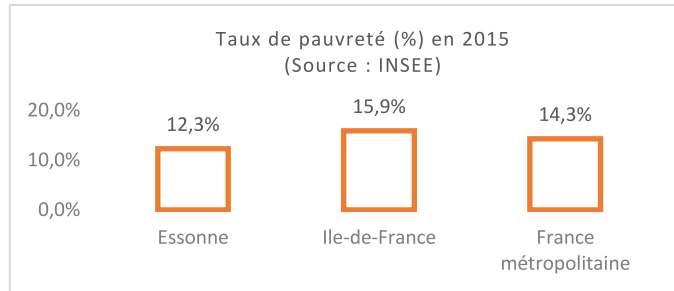
1 PAS DE PAUVRETÉ



2 378 ménages aidés via le FSE

Pauvreté, insertion, logement

1 207 ménages aidés pour l'accès au logement, **603** pour le maintien dans le logement, **2 378** pour l'aide à l'énergie via le Fonds de solidarité logement pour **2,52 M€** (Source : CD91 – rapport GIP-FSL – année 2018)



PRODUIRE ET CONSOMMER SELON DES MODES RESPONSABLES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



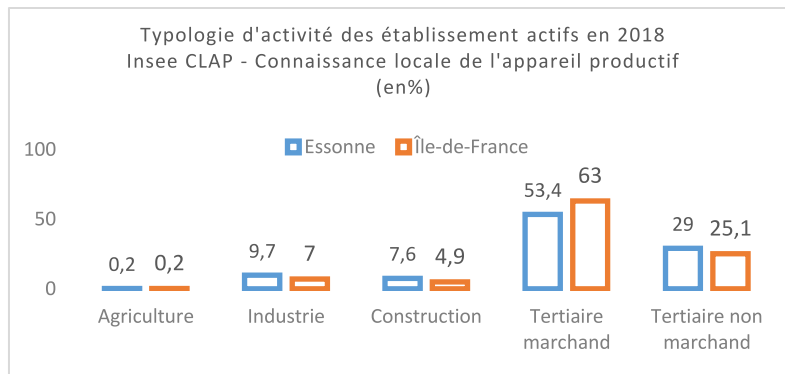
530 Kg de déchets ménagers et assimilés produit par Essonnien

Déchets

Chaque Essonnien a produit **530 kg** de déchets ménagers et assimilés (soit en augmentation de **1,8%** par rapport à 2017). **59 %** de ces déchets sont traités par des usines d'incinération (source ordif – année 2018).



Economie



Agriculture

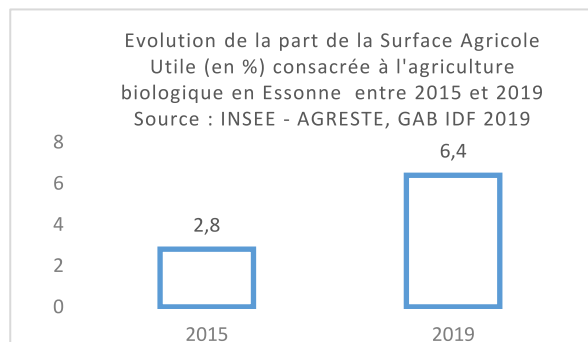










Tableau de bord du Schéma départemental de la transition énergie climat

Schéma directeur de l'énergie (bâtiments et collèges départementaux)	2018 Année 2	2019 Année 3	Objectif 2021	Taux de réalisation en % (sur la base de l'année 2016)
Consommation énergétique des bâtiments départementaux (en MWh) - DCMB - annuel vise une réduction cumulée de 5%	16894	16244	-5%	0%
Consommation énergétique des bâtiments rapportée à 1000 m ² corrigée DJU - DCMB - annuel vise une réduction cumulée de 15%	82	78	-15%	25%
Consommation énergétique des collèges (en MWh) - DIREC /DCMB annuel vise une réduction cumulée de 5%	80012	76087	-5%	63%
Consommation énergétique des collèges rapportée à 1000 m ² corrigée DJU - DIREC/DCMB - annuel vise une réduction cumulée de 15%	112	106	-15%	58%
Part de la consommation énergétique du parc bâti d'origine renouvelable (%) - DCMB - cumulé	30	30	30%	100%
Nombre de collèges ayant fait l'objet de travaux réceptionnés (lourds ou de gros entretiens) incluant une optimisation de la performance énergétique - DCMB - cumulé	23	26	50	35%
Nombre de bâtiments hors collèges ayant fait l'objet de travaux réceptionnés (lourds ou de gros entretien) incluant une optimisation de la performance énergétique - DCMB - cumulé	6	7	15	33%
Emissions GES liées aux consommations énergétiques du patrimoine bâti départemental (teqCO ₂) - DCMB/DIREC/MDD annuel vise une réduction cumulée de 15%	19614	18635	-15%	18%

Plan éco mobilité	2018 Année 2	2019 Année 3	Objectif 2021	Taux de réalisation en % (sur la base de l'année 2016)
Nombre de places sur les aires de covoiturage financées par le Conseil départemental de l'Essonne - DTM - cumulé	82	95	100	90%
Nombre de collèges bénéficiant de stationnement vélos supplémentaires - DTM - Cumulé	46	47	60	79%
Montant en investissement pour le traitement des points durs routier (€) - DTM - Cumulé	2164000	3592000	2 197 179	163%
Nombre de points durs routiers traités - DTM - Cumulé	4	8	15	53%
Nombre d'opérations de piste cyclables financées (réhabilitation et nouvelles) - DTM - Cumulé	23	37	30	127%

Tableau de bord du Schéma départemental transition énergie climat

Plan de lutte contre la précarité énergétique	2018 <i>Année 2</i>	2019 <i>Année 3</i>	Objectif 2021	Taux de réalisation en % <i>(sur la base de l'année 2016)</i>
Nombre de sensibilisations aux économies d'énergie du service CLE91 – DVH - cumulé	311	324	240	 142%
Nombre de logements rénovés financés par le CD91 (dont : aides individuelles, aides aux syndicats de copropriété et, pour la seule année 2017, aides aux bailleurs sociaux) – DVH – Habitat cumulé	698 total 1771	620 total 2391	6300	 38%
Nombre de bénéficiaires du Fonds Solidarité Energie (nombre de dossiers) – GIP FSL - cumulé	8112	10174	15 000	 60%
Montant annuel des aides du Fonds Solidarité Energie (€) – GIP FSL - cumulé	1738328	2 199 614	3.6 Millions	 53%

Politiques environnementales	2018 <i>Année 2</i>	2019 <i>Année 3</i>	Objectif 2021	Taux de réalisation en % <i>(sur la base de l'année 2016)</i>
Nombre d'opérations "nature en ville" soutenues ou labellisées par le Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles – DENV - cumulé	258	301	250	 128%
Nombre de communes accompagnées au titre de l'assistance technique "eau" – DENV - cumulé	28	28	28	 100%
Nombre de collèges accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire – MDD - cumulé	38	53	100	 42%
Nombre de bénéficiaires du Fonds Air Bois après la signature de la convention avec l'ADEME en mars 2017 – DVH - cumulé	238	273	1900	 19%








Plan éco socio responsabilité de l'administration	2018 <i>Année 2</i>	2019 <i>Année 3</i>	Objectif 2021	Taux de réalisation en % <i>(sur la base de l'année 2016)</i>
Nombre de télétravailleurs au Conseil départemental – DRH - cumulé	123	197	115	1000%
Nombre de véhicules électriques ou hybrides acquis par le Conseil départemental de l'Essonne – DRM - cumulé	50	100	67	 155%
Emissions de GES (en tonnes) liées à la flotte automobile départementale sur la base des consommations d'Essence, Gasoil et GPL – DRM/MDD – annuel sur la base d'une réduction de 10%	1236	1258	-10%	 102%
Déchet recyclés de matériaux générés par les opérations de voirie (en %) – DIV - annuel -	47 (65198m ³)	53 (45754 m ³)	85%	Pas de % d'atteinte d'objectif annuel car dépend de l'activité de la DIV

Tableau de bord du Schéma départemental transition énergie climat

	2018 <i>Année 2</i>	2019 <i>Année 3</i>	Objectif 2021	Taux de réalisation en % <i>(sur la base de l'année 2016)</i>
Montant d'aides pour une agriculture durable (investissements agro environnementaux) € - <i>DATAAC - cumulé</i>	169 764	185 754	240 000	 70%
Nombre de projets de tiers-lieux financé par le Conseil départemental dans sa politique de ruralité lancée en 2017 - <i>DATAAC - cumulé</i>	2	3	6	 50%
Nombre de collègues ayant bénéficié d'une subvention via le dispositif "Clubs DD" (depuis 2016/17) - <i>MDD - cumulé</i>	46	53	50	 110%
Nombre d'opérations soumises au référentiel "Construire & subventionner durable" - <i>DATAAC - cumulé</i>	44	69	40	 207%
Nombre de projets financés dans le cadre du FITEC - <i>MDD - cumulé</i>	4	5	15	 33%

Budget Transition énergie climat 2020		
	Investissement	Fonctionnement
Energie & Bâtiments	17 243 800	47 600
Eco mobilité (+transports collectifs)	24 379 730	29 774 668
Lutte contre la précarité énergétique	20 660 792	1 149 160
Environnement	13 068 500	1 516 210
Eco responsabilité	2 617 918	102 345
Animation & diffusion	2 752 577	1 646 570
TOTAL	80 723 316	34 236 553

GLOSSAIRE

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADP	Aéroport de Paris
ASE	Aide sociale à l'enfance
ARS	Agence régionale de santé
BEGES	Bilan des émissions de gaz à effet de serre
CAF	Caisse d'allocation familiale
CAUE	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CCI Essonne	Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CDTE	Communauté départementale de transition écologique
CLEMI	Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
COP15	Conférence des parties numéro 15
CSB	Carte stratégique de bruit
DANE	Délégation académique au numérique éducatif
DRIEE	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie
EHPAD	Établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes
ENS	Espace naturel sensible
EPCI	Établissement public de coopération Intercommunal
EVEP	Essonne verte Essonne propre
FREDD	Feuille de route de l'Essonne pour le développement durable
FSE	Fonds de solidarité énergie
GAS	Grande association de solidarité
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
GIP MDPH	Groupement d'intérêt public Maison départementale des personnes handicapées
GRDF	Gaz réseau distribution de France
IDF	Île-de-France
IVG	Interruption volontaire de grossesse
JNS	Jardin naturel sensible
MPGP	Marché public global de performance
ODE-91	Offre de découverte éducative de l'Essonne
PAG	Plan d'accompagnement global
PAPI	Programme d'actions de prévention des inondations
PCA	Plan de continuité d'activité
PDMA	Plan de mobilité des agents
PDIPR	Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
PMI	Protection maternelle infantile
PPA	Plan de protection de l'atmosphère
PPBE	Plan de prévention du bruit dans l'environnement
SMO EE	Syndicat mixte ouvert Essonne énergie
RSA	Revenu de solidarité active
TAD	Territoire d'action départementale
teqCO ₂	Tonne équivalent dioxyde de carbone
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature



— TERRE D'AVENIRS —

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
Mission développement durable
Boulevard de France
91000 Évry-Courcouronnes
Tél. 01 60 91 91 91